

Image not found or type unknown



Liens URL vers des sites peer-to-peer

Par **edw**, le **25/11/2008** à **19:06**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est illégal pour un site web d'avoir des liens URL sortants, pointant vers des pages web de sites peer-to-peer hébergeant des trackers torrent (fichiers permettant d'accéder à du contenu audiovisuel réparti sur différentes machines, généralement sans l'accord des ayant droit).

Exemple : un site qui publierait des critiques de films et inclurait un lien vers un site peer-to-peer hébergeant des trackers torrent donnant accès aux films concernés).

Dans les faits, le site n'héberge rien lui-même, mais pointe vers un site tiers donnant accès à du contenu. Le législateur considèrera-t-il qu'il y a délit d'incitation au téléchargement d'œuvres protégées ?

Merci d'avance pour vos conseils.